



RÉPONSES AUX QUESTIONS DU CAHIER D'ACTEURS RÉDIGÉ PAR L'ADPLGF

Le projet va engendrer du trafic routier supplémentaire. A quelle fréquence ? combien de camions et de véhicules légers ? Quels aménagements routiers en sachant qu'il va y avoir GRAVITHY, H2V, CARBON pratiquement en même temps avec une desserte D268 et un rond-point qui va accueillir tout ce flux de véhicules. Il serait temps de mettre en place véritablement un projet structurant complètement l'ensemble routier pour l'avenir de la zone Industrialo-portuaire. Quelles sont les avancées du projet de route ?

Réponse de Elyse Energy : Elyse Energy est pleinement consciente des enjeux liés aux infrastructures routières de la zone industrialo-portuaire et a conçu son projet de manière à minimiser le recours au transport par camion pour la logistique des matières entrantes et sortantes.

Le transport routier restera néanmoins utilisé, notamment pour l'accès au site par le personnel, avec une estimation d'environ 150 véhicules légers par jour à ce stade du projet.

Concernant la logistique des matières, la multimodalité du site et de la plateforme PICTO – intégrant des dessertes maritimes, fluviales, ferroviaires ainsi qu'un réseau de canalisations existant – constitue un atout structurant. Ces modes de transport seront privilégiés afin de limiter le trafic routier, le projet étant peu intensif en transport par camion.

La répartition cible des flux logistiques entrants et sortants est détaillée en page 54 du dossier de concertation. Selon les premières estimations, la part du transport routier représenterait environ 15 poids lourds par jour. Dans le cadre de la réalisation des études d'impact, ces estimations seront perfectionnées par le biais d'études complémentaires, ainsi que par l'évolution du projet et des possibilités d'utilisation divers modes de transport (transport ferré, maritime, canalisations...). Les résultats des différentes études seront mis à disposition du public tout au long de la concertation continue.

Enfin, Elyse Energy souligne la nécessité de renforcer les infrastructures routières de la zone. Toutefois, cette responsabilité incombe à l'État et aux collectivités locales.

Quel acheminement est prévu pour ces carburants ? Comment le terminal de production d'e-carburant sera-t-il approvisionné ? Est-ce que la voie maritime sera privilégiée pour

les approvisionnements ? Est-ce qu'ELYSE prévoit également un acheminement par voie ferrée ? Si oui à quelle fréquence ?

Réponse de Elyse Energy : La multimodalité de la plateforme PIICTO, combinée à la présence d'un vaste écosystème industriel, générateur de synergies, constituent deux atouts structurants du projet. Ils sont essentiels pour la logistique amont (hydrogène, carbone, méthanol) et aval (e-méthanol et SAF) du projet.

Idéalement situé, le projet bénéficie d'avantages logistiques majeurs pour la distribution de ses produits :

- Accès direct au port, facilitant l'importation des intrants nécessaires.
- Connexion aux canalisations et aux voies ferrées de la zone industrialo portuaire permettant notamment une connexion aux stockistes de carburants de l'écosystème.
- Proximité des aéroports régionaux du sud-est, répondant aux besoins immédiats des compagnies aériennes.

Dans ce cadre, des études sont en cours avec les sociétés d'ingénierie CAPTRAIN (logistique fer) et EURETEQ (logistique canalisations) afin de définir les schémas logistiques amont/aval optimaux du projet. Ces travaux permettront de préciser les schémas logistiques (nombre de trains par jour, fréquence, etc.) pour garantir une distribution optimale des e-carburants produits. Les résultats des différentes études seront mis à disposition du public tout au long de la concertation continue.

Que prévoit le projet en matière d'emplois notamment en période de travaux, en période d'exploitation ? Quel type de formations ? Où seront dispensées ces formations ?

Réponse de Elyse Energy : Le projet NeoCarb permettrait la création de plus de 150 emplois directs et plus de 500 emplois indirects en période d'exploitation. Pour les emplois directs, les profils et postes concernés sont divers, par exemple :

- Responsables QHSE, maintenance ou exploitation,
- Technicien·ne·s spécialisé·e·s (CFO/CFA, appareils sous pression, automatisme et supervision, procédés chimiques, procédés de traitement des effluents, chauffagiste/frigoriste, mécanicien·ne·s),
- Technicien·ne·s contrôle qualité,
- Opérateur·rice·s polyvalent·e·s ou spécialisé·e·s,
- Conducteur·rice·s d'engins,
- Contremaître·s,
- Chef·fe·s de quart,
- Logisticien·ne·s.

L'activité générée en phase conception travaux aurait ainsi un effet positif sur le renforcement des moyens humains en matière d'ingénierie locale, mais aussi les gestionnaires de réseau comme RTE.

En phase de travaux, environ 500 ouvriers et opérateurs spécialisés seront mobilisés sur les différentes unités, sur une période de plus de deux ans. Ce nombre est à affiner avec les études en cours de réalisation. A ce stade de développement du projet, il n'est pas

encore possible de mentionner les entreprises locales pouvant être mobilisées pour assumer la phase travaux. Les principaux profils mobilisés seront :

- Rondier·ère·s,
- Responsable·s instrumentation/automatisme,
- Responsable·s supervision,
- Technicien·ne·s polyvalent·e·s,
- Conducteur·rice·s d'engins,
- Responsable·s qualité,
- Technicien·ne·s raffinage chimie,
- Électricien·ne·s,
- Mécanicien·ne·s..

En phase d'exploitation, le projet NeoCarb pourrait mobiliser des emplois ETP (équivalents temps plein) indirects dans les filières suivantes :

- Sécurité et défense incendie : renforcement des moyens d'intervention,
- Logistique : transport routier, conducteurs d'engins, dockers, logisticiens,
- Prestataires de contrôle : bureaux de contrôles environnementaux, qualité produit, organismes de certification, métrologie légale, etc.,
- Filière biomasse : entreprises de travaux forestiers, conducteurs d'engins spécialisés, chauffeurs routiers, secrétariat,
- Sous-traitants utilités : eau, Chauffage Ventilation Climatisation, etc.,
- Sous-traitants facility management : entretien des bureaux, espaces verts, services divers.

Elyse Energy se rapprochera de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) existante sur le territoire. De plus, le dimensionnement de l'ensemble des métiers cités précédemment fait l'objet d'étude en cours de réalisation (cf. dossier de concertation page 45 – tableau).

Quelles perspectives pour les personnes employées pour un logement de proximité ? Est ce qu'il est convenu d'un accord avec les municipalités ? Quelles sont les aides qui pourraient être apportées au niveau du logement ?

Réponse de Elyse Energy : La question du logement relève des autorités locales et fera l'objet de discussions lors du débat territorial prévu au printemps 2025. Elyse Energy participera aux échanges aux côtés des autres porteurs de projets du territoire afin de contribuer à la réflexion sur les besoins en logement à proximité du site.

Problème de situation au niveau de la ZIP, proximité avec PIICTO, GRAVITHY. Qu'est-ce que ça engendre comme risques, quelles sont les précautions à prendre, les règles de sécurité à mettre en place. Nouveaux produits, nouveaux risques ? Qu'est-ce qu'il en est du cumul global de l'ensemble de ces rejets à proximité de la zone ?

Réponse de Elyse Energy : Le site est localisé dans le PPRT FOS-OUEST. Il en ressort du règlement associé que l'adhésion à la plateforme économique (PFE) est une condition obligatoire. Elyse Energy a ainsi travaillé dès la conception du projet, et de manière

itérative, avec la DREAL pour s'assurer de la compatibilité du projet avec le PPRT. L'insertion dans le PPRT est un atout majeur pour le projet et pour la garantie de la maîtrise des risques industriels au sein du territoire du golfe de Fos-sur-Mer. Les rejets aqueux et atmosphériques liés au projet sont détaillés en pages 48 et 49 du dossier de concertation. De plus, le tableau présent page 45 du dossier de concertation détaille l'ensemble des études relatives aux risques naturels en cours ou à venir. Les résultats des différentes études seront mis à disposition du public tout au long de la concertation continue.

Le dialogue territorial prévu au printemps 2025 permettra d'aborder les impacts cumulés des différents projets industriels, ce qui pourrait éclaircir les enjeux liés aux risques industriels et aux émissions.

Quel classement au niveau SEVESO ? seuil haut ? dépendant de la nature des produits stockés et de la quantité. Quels sont les principaux risques identifiés ?

Réponse de Elyse Energy : Le site sera classé SEVESO sous le classement « seuil bas » voire « seuil haut » en fonction des quantités présentes dans les installations. Cette directive SEVESO impose la réalisation d'une étude de dangers. En France, il s'agit d'un outil réglementaire obligatoire pour la majorité des installations industrielles et notamment pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Il est à noter que les acteurs industriels environnants sont majoritairement classés « seuil haut ».

En amont de l'étude de dangers qui sera réalisée en vue du dossier d'instruction, Elyse Energy a réalisé en 2023 une analyse préliminaire des potentiels de dangers afin d'identifier les principaux risques du projet. De premières sources de risques technologiques liées aux spécificités du site SEVESO (effets thermiques, de surpression, toxiques) ont été identifiées : salle d'électrolyse, capacités et tuyauteries d'hydrogène, stockage du e-méthanol, colonnes de stabilisation¹ et de distillation, tuyauteries de gaz et liquides inflammables, stockages de matières combustibles, etc. Ces premières sources de risques identifiées resteraient contenues dans le périmètre du site et du Plan de Prévention des Risques Technologiques. Des études réglementaires sont programmées et les résultats seront mis à disposition du public tout au long de la concertation continue.

Est-ce que le projet peut engendrer des impacts sur l'eau, fuite dans l'eau de mer, des rejets, au niveau du sol : débordement, fuites produit que se repend au sol. La qualité de l'air par rapport aux fuites, engendrer des odeurs ? Quelles mesures pour minimiser les fuites ?

Réponse de Elyse Energy : Le site sera tenu de se conformer aux normes en vigueur liées à son classement réglementaire. Des contrôles réguliers seront effectués afin de prévenir tout risque, notamment les fuites.

Concernant les rejets aqueux, le rejet de l'eau lié aux activités industrielles est réglementé à travers l'arrêté de février 1998. Ainsi, l'eau est analysée, puis épurée sur site avant d'être

¹ Technologie qui permet de séparer et purifier les hydrocarbures.

rejetée. Un seul point de rejet des eaux de procédés après traitement dans une station de traitement prévue à cet effet sur le site est envisagé. Ce rejet se fera en continu en Darse 1.

Concernant la qualité de l'air, le projet intégrera des mesures spécifiques pour limiter les émissions odorantes, notamment en réduisant le nombre de points de rejet et en valorisant les co-produits énergétiques (sous forme de chaleur voire d'électricité). A ce stade de développement du projet, le nombre de points de rejet n'est pas connu. Ces derniers sont liés à minima aux unités de type traitement des événements de respiration² des bacs de stockage des produits (méthanol, kérosène, co-produits liquides), torches de sécurité ou encore cheminée des chaudières de valorisation des co-produits (naphta, gazole par exemple).

De plus, le respect strict des valeurs limites d'émission fixées par la réglementation et la mise en place de contrôles réguliers permettront de minimiser toute nuisance olfactive en phase d'exploitation.

Ces thématiques seront analysées sous le prisme d'études règlementaires qui sont programmées et dont les résultats seront mis à disposition du public tout au long de la concertation continue.

Le projet va apporter des modifications et aura certainement des incidences sur le paysage. Est-il prévu une étude paysagère afin de réduire l'impact visuel ? Que proposez-vous pour réduire cela ?

Réponse de Elyse Energy : Le projet s'implanterait sur un territoire fortement anthropisé, dont le paysage se caractérise déjà par un environnement industriel. Au droit du site, le paysage se caractérise par une zone de friches avec quelques chemins d'accès et une voie ferrée. Néanmoins, une attention particulière est portée à l'intégration architecturale et paysagère afin de minimiser toute incidence visuelle. Une étude paysagère sera menée pour définir les mesures les plus adaptées et l'optimisation du design des infrastructures afin de préserver l'harmonie avec l'environnement existant et futur.

Incidences au niveau de la faune et la flore. Y aura-t-il une expertise écologique ? Comment sera conçu le projet pour minimiser son impact. Y aura-t-il des mesures compensatoires ? Quelles mesures seront prises pour assurer le suivi environnemental du site ?

Réponse de Elyse Energy : Le projet industriel NeoCarb pourrait générer un impact sur la faune et la flore environnantes. En effet, la parcelle d'implantation est soumise aux contraintes inhérentes à la ZIP qu'il est important d'intégrer dès la conception du projet à la fois pour la phase chantier et pour la phase d'exploitation. Elyse Energy s'est d'abord basée sur l'état initial de l'étude réalisée en 2021 par la société Naturalia.

² Système de sécurité permettant d'évacuer les gaz en surpression.

En 2024, Elyse Energy a décidé de mandater le bureau d'études spécialisé ECO-MED pour mettre à jour les inventaires faune-flore-habitat, ainsi que de réaliser la séquence ERC (Eviter Réduire Compenser) spécifique aux espèces identifiées en évitant au maximum les zones à forts enjeux écologiques dès la conception du projet.

Afin d'anticiper la compensation des effets qui ne pourront pas être évités ou suffisamment réduits, Elyse Energy, avec l'aide du bureau d'études ECO-MED, a réalisé une première estimation d'une étude compensatoire maximaliste qui a permis :

- D'intégrer une réflexion de maintien de corridors écologiques entre des réservoirs de biodiversité présents sur le site ;
- De se rapprocher du GPMM pour identifier des terrains de compensation compatibles avec les enjeux du site pour les impacts ne pouvant être réduits ou évités. Lorsque le projet sera plus avancé, une analyse plus fine des enjeux sera réalisée afin d'identifier les mesures ERC à prendre et définir la meilleure intégration possible du projet dans son environnement.

Les résultats des différentes études seront mis à disposition du public tout au long de la concertation continue.

Issue des chantiers de construction et de l'exploitation des installations en période de fonctionnement. Réduction, réemploi, recyclage, valorisation, élimination. Quelle politique est prévue au niveau de la gestion déchets ?

Réponse de Elyse Energy : Des études seront réalisées afin de connaître précisément les déchets générés par la plateforme NeoCarb et les résultats seront mis à disposition du public tout au long de la concertation continue. Les déchets seront limités et leur valorisation optimisée. Des filières adaptées de prise en charge des déchets seront mises en place. Les fréquences, quantités et filières de traitement seront identifiées pour chaque déchet concerné. Les filières adaptées seront discutées et ajustées avec les fournisseurs. Les principaux déchets de la plateforme proviendront :

- Du renouvellement périodique de l'électrolyte des électrolyseurs (selon technologie),
- Des boues de la déminéralisation / des traitements d'eau (à étudier),
- Des matériaux utilisés pour la purification de l'hydrogène (membranes),
- Des matériaux utilisés pour la purification du CO₂ / du gaz de synthèse (selon la technologie choisie),
- Des catalyseurs utilisés pour la synthèse du e-méthanol et du e-kérosène.